Procedure file

Informations de base

INI - Procédure d'initiative	2018/2109(INI)	Procédure terminée
Renforcer la compétitivité du marché intérieur en développant l'union douanière de l'UE et sa gouvernance Sujet 2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire		

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		19/06/2018
		S&D ROZIÈRE Virginie	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		epp SZEJNFELD Adam	
		ECR DALTON Daniel	
		SELIMOVIC Jasenko	
		EFD IWASZKIEWICZ Robert Jarosław	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international		09/05/2018
		S&D DANTI Nicola	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Fiscalité et union douanière	MOSCOVICI Pierre	

Evénements clés

14/06/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/01/2019	Vote en commission		
04/02/2019	Dépôt du rapport de la commission	A8-0059/2019	Résumé
14/02/2019	Résultat du vote au parlement		

14/02/2019	Débat en plénière		
14/02/2019	Décision du Parlement	T8-0133/2019	Résumé
14/02/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2018/2109(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Mise en ?uvre
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	IMCO/8/13379

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE629.492	18/10/2018	EP	
Amendements déposés en commission		PE627.794	30/11/2018	EP	
Avis de la commission	INTA	PE629.518	28/01/2019	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0059/2019	04/02/2019	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0133/2019	14/02/2019	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2019)327	17/07/2019	EC	

Renforcer la compétitivité du marché intérieur en développant l'union douanière de l'UE et sa gouvernance

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs a adopté le rapport d'initiative de Virginie ROZIÈRE (S&D, FR) sur le renforcement de la compétitivité du marché intérieur par le développement de l'Union douanière et de sa gouvernance.

Le rapport note que l'union douanière, qui a 50 ans cette année, est une pierre angulaire de l'UE et est l'un des plus grands blocs commerciaux du monde. Les importations et exportations de l'UE se sont élevées à 3.700 milliards d'euros en 2017 et les droits de douane perçus représentent 15 % du budget de l'UE.

La mise en uvre du code des douanes de l'Union (CDU) est essentielle pour sauvegarder les ressources propres de l'UE, en particulier les droits de douane et les intérêts fiscaux nationaux, mais aussi pour protéger les consommateurs européens et une concurrence loyale dans le marché intérieur.

Généralités

Les députés ont souligné qu'une union douanière pleinement fonctionnelle est essentielle pour garantir la crédibilité et la force de l'UE et sa position de négociation pour la conclusion de nouveaux accords commerciaux. Une union douanière efficace au sein de l'UE contribue à faciliter le commerce légal et à réduire les charges administratives pour les opérateurs légitimes.

Le rapport note que les divergences actuelles dans le niveau et la qualité des contrôles, des procédures douanières et des politiques de sanctions aux points d'entrée de l'UE dans l'union douanière entraînent souvent une distorsion des flux commerciaux, alimentant le problème du "forum shopping" et mettant en danger l'intégrité du marché unique. Dans ce contexte, les députés ont demandé instamment que la Commission et les États membres se penchent sur cette question.

Le rapport a également encouragé la Commission à intensifier ses efforts en vue de créer un guichet unique douanier européen intégré qui aiderait les entreprises à soumettre toutes les informations et tous les documents nécessaires en un seul endroit et serait ainsi en mesure de satisfaire à toutes les exigences réglementaires concernant l'importation, l'exportation et le transit des marchandises.

Numérisation des procédures douanières

Les députés ont invité la Commission et les États membres à élaborer une approche plus efficace, plus rentable et plus rationnelle de la

gestion des systèmes informatiques des autorités douanières. Compte tenu des retards dans ce domaine, ils ont demandé une estimation plus précise et plus réaliste du temps et des ressources qui seront nécessaires, ainsi que de l'ampleur des projets informatiques individuels qui permettront de numériser les procédures douanières.

Déplorant que la mise en uvre des nouveaux systèmes informatiques de l'union douanière ait subi une série de retards qui ont conduit la Commission à demander au Parlement et au Conseil de prolonger la période transitoire au-delà de l'échéance de 2020 fixée par le CDU, la Commission et le Conseil devraient veiller à ce que le code des douanes soit appliqué et les procédures douanières numérisées dans le nouveau délai fixé.

La Commission est invitée à :

- actualiser son plan stratégique pluriannuel en échelonnant les projets tout au long de la période de transition afin d'éviter la concentration des déploiements à la fin de la période, et en fixant des jalons contraignants, y compris pour les États membres ;

- faire rapport régulièrement et en toute transparence sur la conduite du plan de travail stratégique pluriannuel et sur la mise en place des systèmes électroniques douaniers, afin de ne pas répéter les erreurs de la programmation précédente et d'informer sur d'éventuels retards futurs, sans préavis ou sans mesures correctives appropriées ;

- évaluer en permanence le programme Douane 2020 et répondre aux lacunes identifiées, notamment la sous-utilisation des équipes d'experts mises en place dans le cadre de ce programme, et de permettre une coopération accrue entre les services douaniers.

Gouvernance, rapports et financement du programme Douane

Les députés ont invité la Commission et les États membres à intensifier leurs efforts et à accroître les moyens mis en uvre afin d'assurer la pleine application du code des douanes adopté en 2013 et de procédures douanières uniformes dans toute l'UE. Ils ont appelé la Commission à présenter un plan d'action qui pourrait s'appuyer sur un examen par les pairs des pratiques douanières, sur l'échange de bonnes pratiques, sur le renforcement de la coopération entre services douaniers et sur un programme de formation doté de ressources suffisantes.

Compte tenu de l'effort de financement consenti dans le cadre du budget de l'UE, qui porte la dotation du prochain programme douanier pour 2021-2027 à 842.844.000 EUR aux prix de 2018, les États membres devraient fournir les ressources humaines et financières nécessaires au déploiement des composantes nationales, dont dépend l'introduction du système européen de douane électronique.

La Commission est invitée à proposer une structure de gouvernance plus efficace pour la conduite des projets informatiques douaniers et leur actualisation.

Le rapport a souligné que le programme "Douane 2021-2027", en soutenant les autorités douanières des États membres, contribuera non seulement à accroître les recettes budgétaires de l'UE, mais aussi à garantir la sécurité des produits, la protection des consommateurs européens et des conditions de concurrence équitables pour les entreprises européennes.

Brexit

Rappelant que le Royaume-Uni deviendra un pays tiers après son retrait de l'UE, modifiant ainsi ses frontières extérieures, le processus Brexit ne devrait pas avoir d'impact négatif sur le développement et la gouvernance des douanes de l'UE. Les députés ont souligné qu'à la suite du retrait du Royaume-Uni, il ne devrait y avoir aucune faille dans le système douanier - y compris aux frontières extérieures de l'UE - qui ouvrirait la voie au commerce illicite ou à la fraude.

Renforcer la compétitivité du marché intérieur en développant l'union douanière de l'UE et sa gouvernance

Le Parlement européen a adopté par 492 voix pour, 33 contre et 17 abstentions, une résolution sur le renforcement de la compétitivité du marché intérieur par le développement de lunion douanière de lUnion européenne et de sa gouvernance.

Les députés ont rappelé que l'union douanière, qui a 50 ans cette année, est une pierre angulaire de l'UE et est l'un des plus grands ensembles commerciaux du monde. Les importations et exportations de l'UE se sont élevées à 3.700 milliards d'euros en 2017 et les droits de douane perçus représentent 15 % du budget de l'UE.

La mise en uvre du code des douanes de l'Union (CDU) est essentielle pour sauvegarder les ressources propres de l'UE, en particulier les droits de douane et les intérêts fiscaux nationaux, mais aussi pour protéger les consommateurs européens et une concurrence loyale dans le marché intérieur.

Nécessité dune union douanière efficace

Le Parlement a souligné qu'une union douanière pleinement fonctionnelle est essentielle pour garantir la crédibilité et la force de l'UE et sa position de négociation pour la conclusion de nouveaux accords commerciaux. Une union douanière efficace au sein de l'UE contribue à faciliter le commerce légal et à réduire les charges administratives pour les opérateurs légitimes.

La résolution a insisté sur limportance :

- de garantir des contrôles efficaces - notamment en encourageant la coopération avec les autorités douanières des pays tiers - et déviter toute entrave injustifiée au commerce légal;

- de remédier aux divergences actuelles entre les niveaux de contrôle et leur qualité, ainsi quentre les procédures douanières et les politiques de sanctions aux points dentrée de lunion douanière ;

- détablir des procédures douanières homogènes au sein de lUnion en sappuyant sur une infrastructure informatique réformée ;

- dintensifier les travaux visant à la création dun environnement électronique européen intégré à guichet unique dans le domaine des douanes.

Numérisation des procédures douanières

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à élaborer une approche plus efficace, plus rentable et plus rationnelle de la gestion des systèmes informatiques des autorités douanières. Compte tenu des retards dans ce domaine, il a demandé une estimation plus précise et plus réaliste du temps et des ressources qui seront nécessaires, ainsi que de l'ampleur des projets informatiques individuels qui permettront de numériser les procédures douanières.

Déplorant que la mise en uvre des nouveaux systèmes informatiques de l'union douanière ait subi une série de retards qui ont conduit la Commission à demander au Parlement et au Conseil de prolonger la période transitoire au-delà de l'échéance de 2020 fixée par le CDU, la Commission et le Conseil devraient veiller à ce que le code des douanes et la numérisation des procédures douanières soient mis en uvre dans le nouveau délai fixé.

La Commission est invitée à :

- actualiser le calendrier de son programme de travail relatif au code des douanes de lUnion sur la base de la prorogation de la période transitoire proposée par elle ;

- réviser son plan stratégique pluriannuel en échelonnant les projets sur lensemble de la période transitoire et en fixant des échéances intermédiaires obligatoires, y compris pour les États membres ;

- ne pas modifier les spécifications légales et techniques désormais arrêtées pour les 17 outils informatiques liés au code des douanes ayant des implications majeures en termes de ressources financières et humaines ;

- évaluer de manière continue le programme Douane 2020 et à remédier aux insuffisances décelées ;

- poursuivre lélaboration dun outil relatif aux performances de lunion douanière qui permettra, à terme, dévaluer systématiquement ses performances par rapport à ses objectifs stratégiques en termes defficience, defficacité et duniformité.

Gouvernance, rapports et financement du programme Douane

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à intensifier leurs efforts et à accroître les moyens mis en uvre afin d'assurer la pleine application du code des douanes adopté en 2013 et de procédures douanières uniformes dans toute l'UE. Il a appelé la Commission à présenter un plan d'action qui pourrait s'appuyer sur un examen par les pairs des pratiques douanières, sur l'échange de bonnes pratiques, sur le renforcement de la coopération entre services douaniers et sur un programme de formation doté de ressources suffisantes.

La Commission et les États membres sont invités à intensifier leurs efforts visant à mieux faire face à laugmentation considérable du volume des marchandises de faible valeur importées dans lUnion qui augmente chaque année de 10 à 15 %.

Compte tenu de l'effort de financement consenti dans le cadre du budget de l'UE, qui porte la dotation du prochain programme douanier pour 2021-2027 à 842.844.000 EUR aux prix de 2018, les États membres devraient fournir les ressources humaines et financières nécessaires au déploiement des composantes nationales, dont dépend l'introduction du système européen de douane électronique.

La Commission est invitée à proposer une structure de gouvernance plus efficace pour la conduite des projets informatiques douaniers et leur actualisation.

Brexit

Rappelant que le Royaume-Uni deviendra un pays tiers après son retrait de l'UE, modifiant ainsi ses frontières extérieures, le processus Brexit ne devrait pas avoir d'impact négatif sur le développement et la gouvernance des douanes de l'UE. Les députés ont souligné qu'à la suite du retrait du Royaume-Uni, il ne devrait y avoir aucune faille dans le système douanier - y compris aux frontières extérieures de l'UE - qui ouvrirait la voie au commerce illicite ou à la fraude.